



**Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)**

**Délibération du Conseil Municipal**

**Séance du 19/12/2022**

**N° 2022 / 080**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 13 décembre 2022, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

**Etaient présents :** Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Sandrine NICOD, Benoit COLIN, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Didier BERREZ, Lauriane DAVID, Pierre GRANDCLEMENT, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

**Excusés :**

**Le secrétariat a été assuré par :** Eddy LUSSIANA

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 19	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

**Objet : Demande de dénomination en commune touristique**

- Vu l'arrêté préfectoral n°2014252-001 du 09/09/2014 donnant la dénomination de Commune Touristique à la commune de Moirans-en-Montagne pour une durée de 5 ans ;
- Considérant la réforme et l'adaptation du classement des OT au nouvel environnement institutionnel engagée en 2019 ;
- Considérant la création de Terre d'Emeraude Tourisme et le classement en catégorie 1 des offices de tourisme de ce territoire ;
- Considérant l'intérêt pour la commune de Moirans-en-Montagne d'obtenir le renouvellement de cette dénomination, dans le cadre de son projet politique de revitalisation et de ses labellisations (Station Verte) ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

- **SOLLICITE** auprès de M. le Préfet du Jura le renouvellement de la dénomination de la commune de Moirans-en-Montagne en commune touristique pour une durée de 5 ans.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir sur ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le Secrétaire de séance

Le Maire  
Grégoire LONG

